

MB/PA

N°2023-127

OBJET

**DÉCISION
MODIFICATIVE N° 2
BUDGET ANNEXE
THERMES**

Nombre de membres ayant
assisté à la séance : **11**
+ **2 procurations**

Votes pour : **13**
Abstentions : **0**
Votes contre : **0**

Affiché à la porte de la
Mairie : le **16 novembre 2023**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an **deux mille vingt-trois**, le **15 novembre**, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-LARY-SOULAN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de **Monsieur André MIR**, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : **15**
Date de convocation du Conseil Municipal : **8 novembre 2023**

PRÉSENTS : André MIR, Jacques SALAT, Aline NARS, Christophe BOURREC, Marie-Françoise VIDALON, Alain DEDIEU, Marie-Pierre FORGUE SUPERBIE, Sophie REY, Daniel GASPA, Jean-Henri MIR, Nicolas HERQUE

ABSENTS/EXCUSÉS : Philippe AIZIER (procuration à A. MIR) René DARAN (procuration à J. SALAT), Hélène GUIOUNET, Jacques ROCA

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Christophe BOURREC

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de **11** et pouvant valablement délibérer, il a été conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement après l'ouverture de la session, à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. **Monsieur Christophe BOURREC** ayant obtenu au scrutin secret la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal les modifications budgétaires suivantes :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
D-6135 : Locations mobilières	0,00 €	35 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-62878 : Remboursements de frais à des tiers	0,00 €	35 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0,00 €	70 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-023 : Virement à la section d'investissement	70 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	70 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	70 000,00 €	70 000,00 €	0,00 €	0,00 €
 INVESTISSEMENT				
R-021 : Virement de la section d'exploitation	0,00 €	0,00 €	70 000,00 €	0,00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section d'exploitation	0,00 €	0,00 €	70 000,00 €	0,00 €
D-1641 : Emprunts en euros	0,00 €	430 000,00 €	0,00 €	0,00 €
R-1641 : Emprunts en euros	0,00 €	0,00 €	0,00 €	500 000,00 €
TOTAL 16 : Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	430 000,00 €	0,00 €	500 000,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	430 000,00 €	70 000,00 €	500 000,00 €
Total Général		430 000,00 €		430 000,00 €

Assimilées
Dépense en préfecture
065-216503885-20231115-DEL-2023-127-DE
Date de télétransmission : 22/11/2023
Date de réception préfecture : 22/11/2023

Monsieur le Maire entendu et après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve les modifications budgétaires susvisées et l'autorise à signer tous documents à cet effet.

Ainsi fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Saint-Lary-Soulan, le 15 novembre 2023



Le Maire,

André MIR